finances

Budgets Primitifs 2023

Conseil municipal du 13 avril 2023

Commentry

BUDGETS PRIMITIFS 2023

		PRINCIPAL	TVA	TRANSPORT URBAIN
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	17 401 297,82	148 587,77	24 390,00
	RECETTES	13 721 792,19	148 587,77	24 390,00
	RESULTAT ANNEE PRECEDENTE	3 679 505,63	0,00	0,00
INVESTISSEMENT	DEPENSES	5 314 843,17	63 072,91	
	RESTES A REALISER DEPENSES	813 365,60		
	RECETTES	6 362 121,55	93 042,06	
	RESTES A REALISER RECETTES	844 041,22		
	RESULTAT ANNEE PRECEDENTE	-1 077 954,00	-29 969,15	0,00
	TOTAL DEPENSES BUDGET	24 607 460,59	241 629,83	24 390,00
	TOTAL RECETTES BUDGET	24 607 460,59	241 629,83	24 390,00

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL 2023 PAR CHAPITRE

(y compris les restes à réaliser et l'affectation du résultat)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011- Charges à caractère général
4 141 701 €

012 - Charges de personnel
6 924 757 €

014 - Atténuations de produits
249 363 €

65 - Autres charges de gestion courante
1 618 590 €

66 - Ch. Financières
158 315 €

67 - Charges exceptionnelles
191 315 €

022 - Dépenses imprévues
1 065 952 €

023 - Virement à la section d'investissement 2 594 102 €

042 - Opérations d'ordre
457 203 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

002 - Résultat positif excédentaire 2022
3 679 506 €

013 - Atténuations de charges
178 000 €

70 - Produits services
732 260 €

73 - Impôts et fiscalités
10 677 076 €

74 - Dotations et participations
1 685 159 €

75 - Autres produits de g.courante
219 305 €

76 - Produits financiers
10 000 €

77 - Produits exceptionnels
78 025 €

042 - Opérations d'ordre (neutralisaiton des amortissements des subv chapitre 204)
141 967 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

001 - Résultat déficitaire
1 077 954 €

020 - Dépenses imprévues
350 000 €

040 - Opération d'ordre (neutralisation des sub chapitre 204)
141 967 €

10 - Taxes aménag.
3 000 €

16 - Remboursement capital dette
578 083 €

20-204-21-23 et opérations réglementaires-Dépenses d'équipements
4 231 793 €

041 - Opérations patrimoniales
10 000 €

Restes à réaliser de dépenses 13-20-21-23 et opérations réglementaires
813 366 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021 - Virement de la section de fonctionnement 2 594 102 €

040 - Opérations d'ordre
457 203 €

10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068) dont FCTVA
408 321 €

1068 - Excédent capitalisé 2022
1 047 278 €

13 - Subventions d'équipements
139 300 €

16 - Emprunts
1 500 000 €

21 - Immobilisations corporelles
205 918 €

041 - Opérations patrimoniales
10 000 €

Restes à réaliser de recettes 13 -subventions d'investissements notifiées
844 041 €

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2023

Arrondi à l'euros près

FONCTIONNEMENT					
	BP 2023	PREVISION 2022		BP 2023	PREVISION 2022
DEPENSES REELLES	**14 349 993**	**13 893 260**	**RECETTES REELLES**	**13 579 825**	**12 751 566**
011 Charges à caractère général	4 141 701	3 487 862	013 Atténuations de charges	178 000	150 000
012 Charges de personnel	6 924 757	6 795 470	70 Produits des services et du domaine	732 260	765 882
014 Atténuations de produits	249 363	244 100	73 Impôts et taxes	10 677 076	10 255 042
022 Dépenses imprévues	1 065 952	940 578	74 Dotations et participations	1 685 159	1 153 346
65 Charges de gestion courante	1 618 590	1 630 865	75 Autres produits de gestion courante	219 305	184 725
66 Charges financières	158 315	134 400	76 Produits financiers	10 000	28 000
67 Charges exceptionnelles	191 315	659 985	77 Produits exceptionnels	78 025	111 571
			78 - Reprises provisions semi-budgétaires	0	103 000
DEPENSES D'ORDRE	**3 051 305**	**3 576 581**	**RECETTES D'ORDRE**	**141 967**	**168 273**
042 Opération d'ordre entre section	457 203	523 240	042 Opération d'ordre entre section	141 967	168 273
023 Virement à la section d'investissement	2 594 102	3 053 341			
Déficit de fonctionnement reporté			Excédent de fonctionnement reporté	3 679 506	4 550 002
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**17 401 297,82**	**17 469 840,83**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**17 401 297,82**	**17 469 840,83**

INVESTISSEMENT					
	BP 2023	PREVISION 2022		BP 2023	PREVISION 2022
DEPENSES REELLES	**5 976 242**	**18 954 127**	**RECETTES REELLES**	**4 144 858**	**16 248 058**
- Opérations financières	**1 010 160**	**1 929 768**	10222 - FCTVA	391 321	352 985
10223 TLE annulée	3 000	2 875	10226 - Taxe d'aménagement	17 000	15 000
1068 Reprise sur excédent pour M57			10228 - Autres fonds		12 656 696
13 Subventions d'investissement	79 077	79 077	1068 - Affectation du résultat	1 047 278	723 832
16 Remboursement d'emprunts	578 083	563 394	138 Autres subvent° invest. Non transf.	28 040	28 040
020 Dépenses imprévues	350 000	1 284 422	27 Autres immobilisations financières		568 743
- Opérations d'équipement	**4 966 082**	**17 024 359**	**Recettes d'équipement**	**2 661 219**	**1 902 762**
20 Immobilisations incorporelles	210 000	11 011	Détails ci-dessous		
21 Immobilisations corporelles	2 296 307	1 290 760	16 Emprunts, cautionnements	1 500 000	
26 Participation et créances rattachées		12 487 064	21 Immobilisations corporelles	205 918	205 918
27 Immobilisations financieres		169 632			
204 Subventions d'investissement	246 991	217 088	13 Subventions d'équipement	161 700	1 696 844
9701 Opération immobilières	172 000	170 000	9701 Opération immobilières	95 738	
9702 Voirie	862 029	1 176 364	9702 Voirie	140 232	
9703 Ecoles	84 820	473 639	9703 Ecoles	303 650	
9704 Equipement sportif	95 760	94 589	9704 Equipement sportif	11 270	
9706 Equipement culturel	60 468	280 019	9706 Equipement culturel	23 419	
9707 Bâtiments administratifs	474 501	557 751	9707 Bâtiments administratifs	219 293	
9908 Informatique	1 500	15 727	9908 Informatique		
20009 Acquisitions fonciéres	99 607	80 716	20009 Acquisitions fonciéres		
20231 Ecole de musique	300 000		20231 Ecole de musique		
20232 Ecole du bourbonnais	62 100		20232 Ecole du bourbonnais		
DEPENSES D'ORDRE	**151 967**	**463 992**	**RECETTES D'ORDRE**	**3 061 305**	**3 872 301**
040 Opération d'ordre entre section	141 967	168 273	040 Opération d'ordre entre section	457 203	523 240
041 Opération d'ordre à l'intérieur de la section	10 000	295 719	041 Opération d'ordre à l'intérieur de la section	10 000	295 719
			021 Virement de la section de fonctionnement	2 594 102	3 053 341
Déficit d'investissement reporté	1 077 954	702 239	Excédent d'investissement reporté		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**7 206 162,77**	**20 120 359,14**	**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**7 206 162,77**	**20 120 359,14**
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DU BUDGET	**24 607 460,59**	**37 590 199,97**	**TOTAL GENERAL DES RECETTES DU BUDGET**	**24 607 460,59**	**37 590 199,97**

Les dépenses de fonctionnement

Les prévisions de dépenses 2023 sont stables et mesurées avec sincérité.
Le budget 2023 est présenté avec une augmentation prudentielle et prévisionnelle de 457K€ par rapport à l'année 2022 (+ 3,29%).

- Chapitre 011 / Charges à caractère général

Les charges à caractère générales sont présentées avec une augmentation de 653K€ par rapport à l'année 2022 (+ 18,75%). Cette prévision tient compte des hausses de prix connues et évaluées au moment de l'élaboration budgétaire. Les risques liés à l'inflation nécessitent également de constituer une réserve « finances » sur ce chapitre afin d'éviter des ruptures d'approvisionnements. La réserve est visible au compte 6188 pour un montant de 400K€.

Globalement, il s'agit de faire face aux dépenses de fonctionnement sur les postes les plus exposés à l'inflation (carburant, contrats de maintenance et entretien, énergie, alimentation…) pour pouvoir maintenir le service rendu à la population.

- Chapitre 012 / Charges de personnel, frais assimilés

La masse salariale progresse de + 1,9% avec une inscription de crédits de 6 925K€. Le budget du personnel prend en compte la hausse du point d'indice de 3,5% qui se répercute en année pleine sans compensation pour l'année 2023. La gestion des ressources humaines permet de maîtriser l'augmentation avec le recours aux contrats subventionnés et le rajeunissement de la pyramide des âges, la limitation de certains remplacements et une étude au cas par cas des départs en retraite.

- Chapitre 014 / Atténuations de produits

Ce chapitre contient les redevances pollution, et la modernisation du réseau d'assainissement qui compte-tenu de l'évolution positive de l'état du réseau sont en diminution.
Le FPIC lui est en léger recul.

- Chapitre 65 / Autres charges de gestion courante

Elles sont en diminution de 12K€ et prennent en charge la dotation au CCAS de 310K€, la participation au SDE pour 170K€ mais aussi les subventions de fonctionnement aux associations d'un montant de 388K€ (compte 6574) et les indemnités des élus.

L'ensemble des différentes dépenses de gestion courante est proposé au budget 2023 pour un montant total de 12 934 411,54€ au budget primitif 2023 (contre 12 158 296,51€ en 2022).

- Chapitre 66 / Charges financières

Elles sont en hausse en raison de l'évolution du livret A et des emprunts à taux variables dont les taux ont été relevés (+ 24K€).

- Chapitre 67 / Charges exceptionnelles

Il est prévu une inscription de 145K€ relative au résultat eau et assainissement en solde du transfert au SMEA qui sera réglé sur 2 exercices. Les secours, bourses et prix sont estimées à 14 600€ dont 10 000€ pour les fonds Montusès. Les subventions exceptionnelles ou évènementielles aux associations sous convention sont inscrites pour 16 215€. Une provision de 5 000€ pour annuler des titres sur exercices antérieurs est inscrite, ainsi que 1 500€ pour d'éventuels intérêts moratoires.

- 022 / Dépenses imprévues

Une inscription de 1 066K€ est programmée conformément à la réglementation M14. Cette provision ne peut excéder 7,50% du budget de fonctionnement et n'est mobilisable que sur décision du Maire, approuvée par le Trésorier et la Préfecture.

L'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement est proposé au BP 2023 au montant de 14 349 993,25 €.

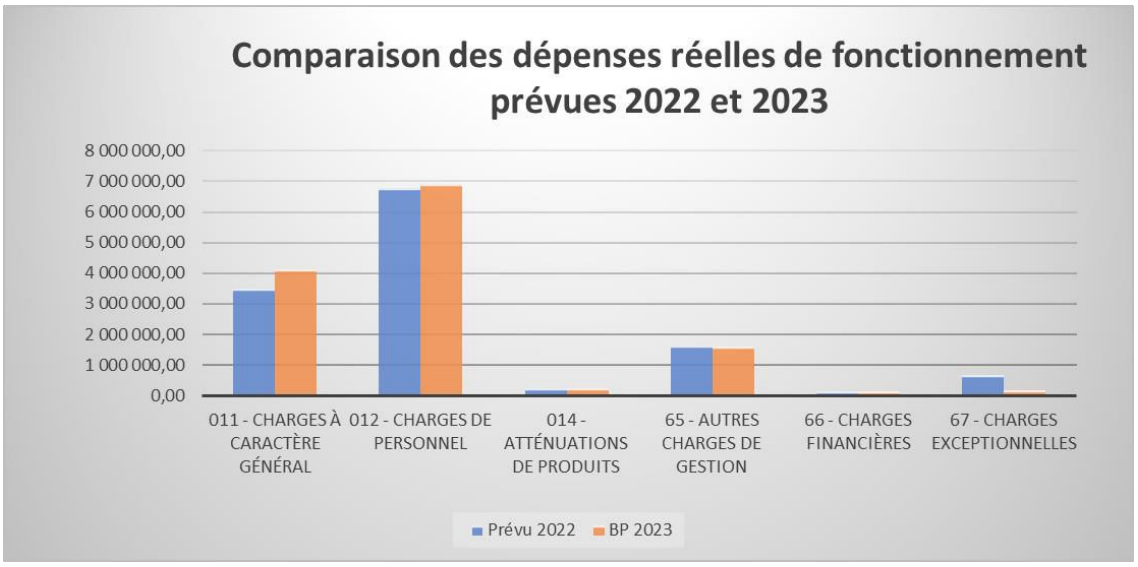

- Les écritures d'ordre se composent :

- au chapitre 023 du virement à la section de d'investissement pour un montant de 2 594 101,51€, qui trouve son pendant au chapitre 021 en recettes d'investissement ;
- au chapitre 042 : de la dotation aux amortissements qui est en légère baisse.

Le total des dépenses d'ordre de fonctionnement est au montant de 3 051 304,57€.

Les dépenses de fonctionnement du budget 2023 sont inscrites pour un montant de 17 401 297,82€.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 6,50 %.

- Chapitre 013 / Atténuations de charges

Ce chapitre comptabilise les remboursements liés aux absences de personnel (assurance, sécurité sociale…). Bien que le compte administratif 2022 ait enregistré une recette supérieure, la prévision sur ce poste reste en stabilisation à 178K€.

- Chapitre 70 / Produits des services, domaine et ventes

Ce chapitre comprend les activités et les services (piscine, restauration scolaire, accueil périscolaire, droits de place…), mais également les redevances d'occupation (antenne-relais…), le réseau de chaleur, les charges locatives actualisées. Le montant prévisionnel des recettes du chapitre est de 732K€.

- Chapitre 73 / Impôts et taxes

La hausse de l'inflation en 2022 a engendré mécaniquement une augmentation de la valeur locative des biens. Les bases locatives sont réévaluées au niveau national à +7,10% (contre +3,4% l'année dernière), la mise en place de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants apportera des recettes complémentaires pour la première année. Par prudence, il n'est inscrit que 50 % de cette recette hypothétique estimée par les services fiscaux.

Sans augmenter les taux communaux, il est attendu un produit en hausse de 422K€.

- Chapitre 74 / Dotations et participations

L'Etat compense depuis 2021 la perte de la Taxe Foncière sur les locaux industriels. La recette attendue pour 2023 est de 678K€ (estimation DDFIP 01/2023).

Les fonds de concours pour la Pléiade et l'Ecole de musique, le soutien aux activités en faveur de la jeunesse sont attendus pour 252K€.

La Dotation de Solidarité Rurale est estimée à 58 K€ et le FCTVA fonctionnement à 40K€.

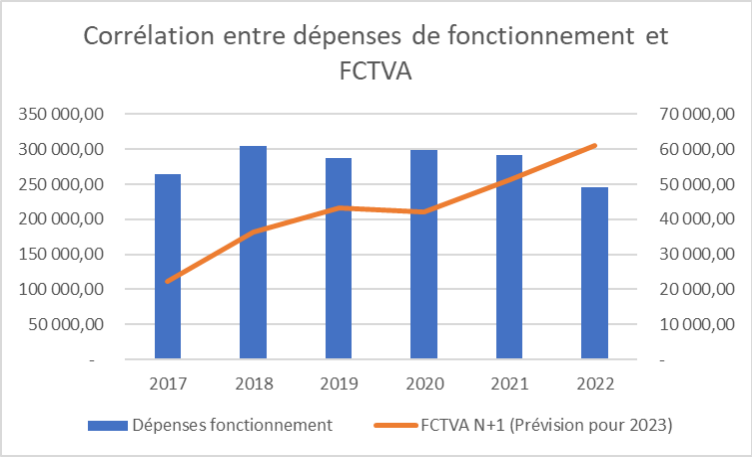

- Chapitre 75 / Autres produits de gestion courante

Les revenus des immeubles et divers produits de gestion courante ont été réévalués (219K€).

L'ensemble des recettes de gestion courante est de 13 491 800,29 € pour l'année 2023.

- Chapitre 76 / Produits financiers

Il est prévu le versement des recettes traditionnelles (10K€ pour le fonds Montusès).

- Chapitre 77 / Produits exceptionnels

Le remboursement du sinistre Piscine sera pris en charge par l'assurance Dommage Ouvrages pour 78K€.

L'ensemble des recettes réelles de fonctionnement est voté en 2023 pour la somme de 13 579 825,29€.

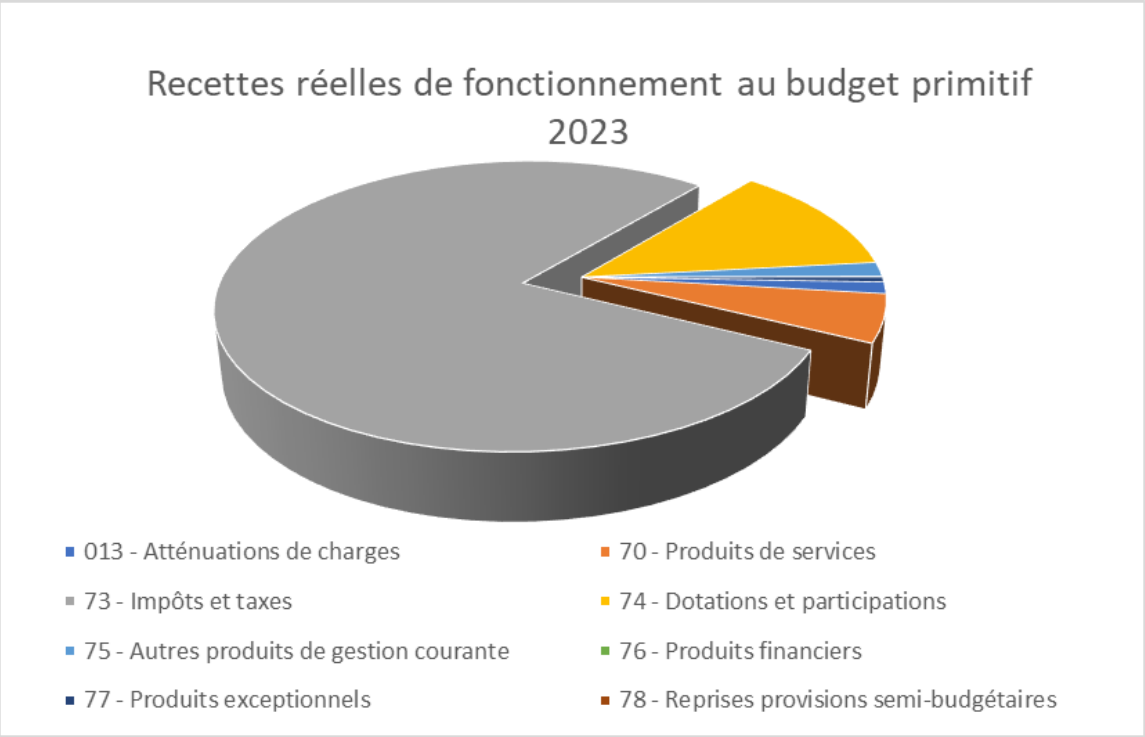

- Les écritures d'ordres se composent :

- au chapitre 042 de la dotation de neutralisation aux amortissements des subventions (votée lors du conseil municipal du 10 mars 2022) pour un montant de 141 966,90€.

Le résultat confirmé au compte administratif 2022 et au compte de gestion est de 4 726 784,01€ après couverture des besoins d'investissement de 1 047 278,38€ ; le report en fonctionnement est porté au compte 002 à 3 679 505,63€.

Les recettes de fonctionnement du budget 2023 sont inscrites de manière sincère pour un montant de 17 401 297,82€.

L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement est de 2 909 337,67€.

Les dépenses d'investissement

- ***Chapitre 16 / Emprunts et dettes assimilées***

Le remboursement du capital de la dette pour l'annuité s'élève à 578K€.

L'encours de la dette par habitant est de 1 003,16€ en 2023 (1 144, 00€ pour la moyenne nationale de la strate).

L'annuité de la dette est de 116€ par habitant en 2023 (145€ en 2019).

L'encours de la dette par rapport aux recettes de fonctionnement est de 46,69% (51,72% en 2022, 55,37% en 2019) et ce malgré une baisse des participations de l'Etat, une dotation forfaitaire à zéro.

1,5M€ d'emprunt est inscrit en 2023 sur les 2,5M€ envisagés lors du débat d'orientation budgétaire. Les notifications de subventions d'équipements interviendront à la fin du premier semestre 2023 et acteront du niveau d'emprunt sur l'année 2023 et des années suivantes.

La Commune a amorcé pendant trois années de mandat une phase de désendettement et engage une nouvelle phase pour maintenir l'investissement, sans peser lourdement sur la dette par habitant et les ratios de désendettement.

- Chapitres 20, 21 et opérations réglementaires

Les dépenses d'équipement sont de 4 966K€ en incluant des dépenses qui restent à réaliser lors de la clôture comptable début décembre 2022 pour un montant de 813 365,60€, parmi les réalisations en cours et programmées sur l'exercice 2022.

Ces dépenses se composent de 4 groupes distincts : les autorisations de programme/crédits de paiement (APCP), les opérations réglementaires, les projets arbitrés de l'année et les dépenses récurrentes.

Opération Immobilière (9701) : il est notamment inscrit le versement d'une subvention d'équipement à EVOLEA pour les travaux dans 56 logements résidence Aujame (BAT L et M) et au 3-5 rue Thivrier.

La voirie (9702) : dans le cadre du contrat RCVCB, les aménagements des rues des Tuileries et Dr Roux ainsi que de la rue Voltaire s'élèvent pour 2023 à 443K€ ; des dépenses concernant l'aménagement de la rue Denis Papin et le réseau d'eaux pluviales s'établissent à 57K€ et l'aménagement paysager de l'îlot Denis Papin représentera 180K€.

Les écoles (AP23B) : la rénovation de l'école Anne Sylvestre (Bourbonnais) entrera dans sa phase d'études (62K€).

Les équipements sportifs (9704) : il est programmé l'installation d'un modulaire club house au stade synthétique (90K€).

Les équipements culturels (AP23A) : la phase d'études de la rénovation de l'Ecole Municipale de Musique représentera 300K€.

Les travaux et équipements, bâtiments administratifs (9707) **:** les travaux d'extension du cimetière ville, espaces cavurnes et concessions, tranche 1 sont inscrits à hauteur de 271K€.

Informatisation (9708) : il est prévu quelques acquisitions pour 1500 €.

Une enveloppe de 1 293K€ est inscrite pour les acquisitions et travaux de l'année, hors opérations réglementaires et APCP :
- l'achat d'un tracteur avec épareuse, une saleuse, des outillages techniques pour les travaux en régie et l'entretien des espaces verts ainsi qu'un fourgon,
- des travaux d'accessibilité dans les équipements recevant du public,
- le remplacement de l'ensemble menuisé de la porte de la salle de danse du FCEA,
- divers travaux et aménagements dans les écoles,
- l'achat d'un minibus 9 places pour le service jeunesse et d'un véhicule pour les restaurants scolaires,
- des travaux suite au sinistre de la piscine (pris en charge par l'assurance dommage ouvrage, mais que la commune doit avancer) et divers travaux dans les gymnases et stades,
- une participation aux travaux de sécurisation des habitations des particuliers dans le cadre du Plan de prévention des risques technologiques ADISSEO.

Les investissements récurrents sont contenus au moment de la prévision budgétaire à 76K€. L'entretien des voiries est inscrit en fonctionnement.

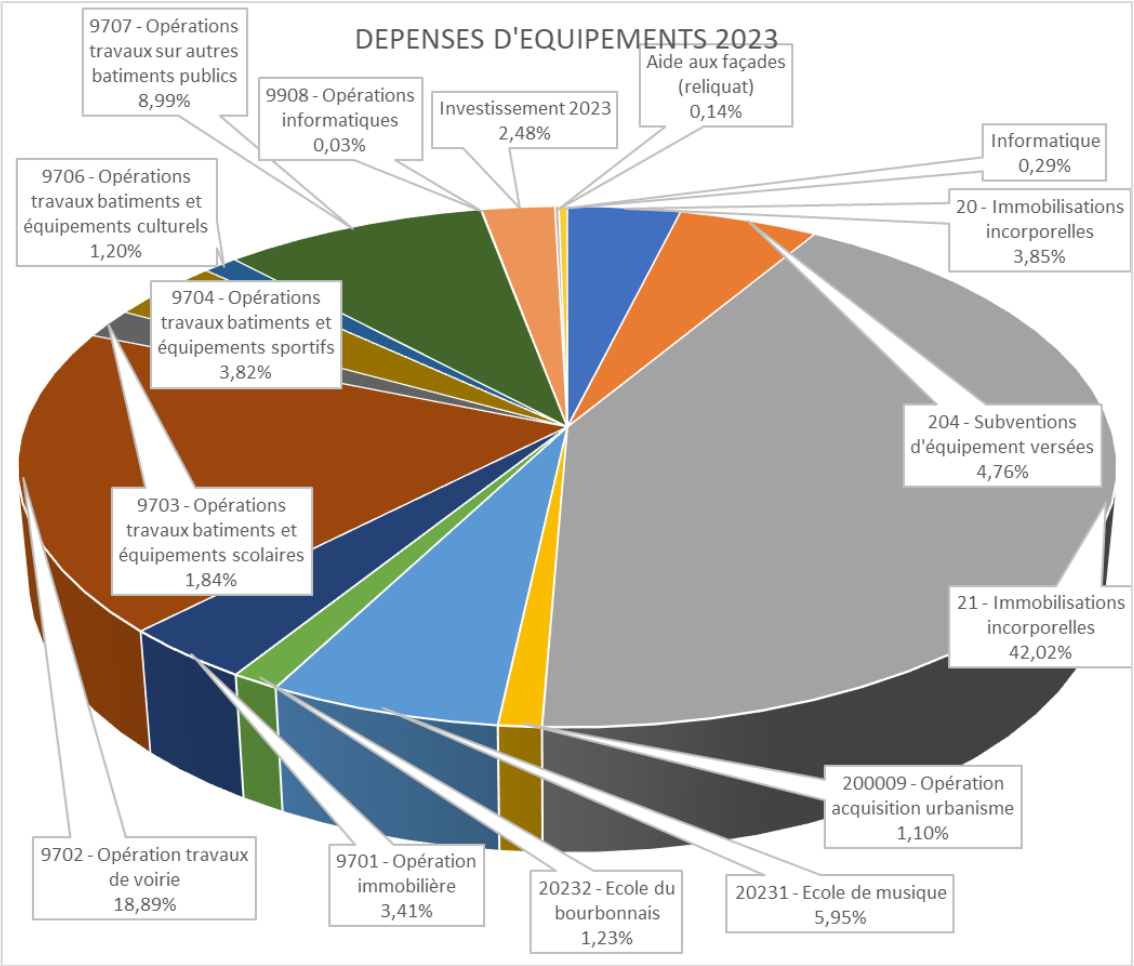

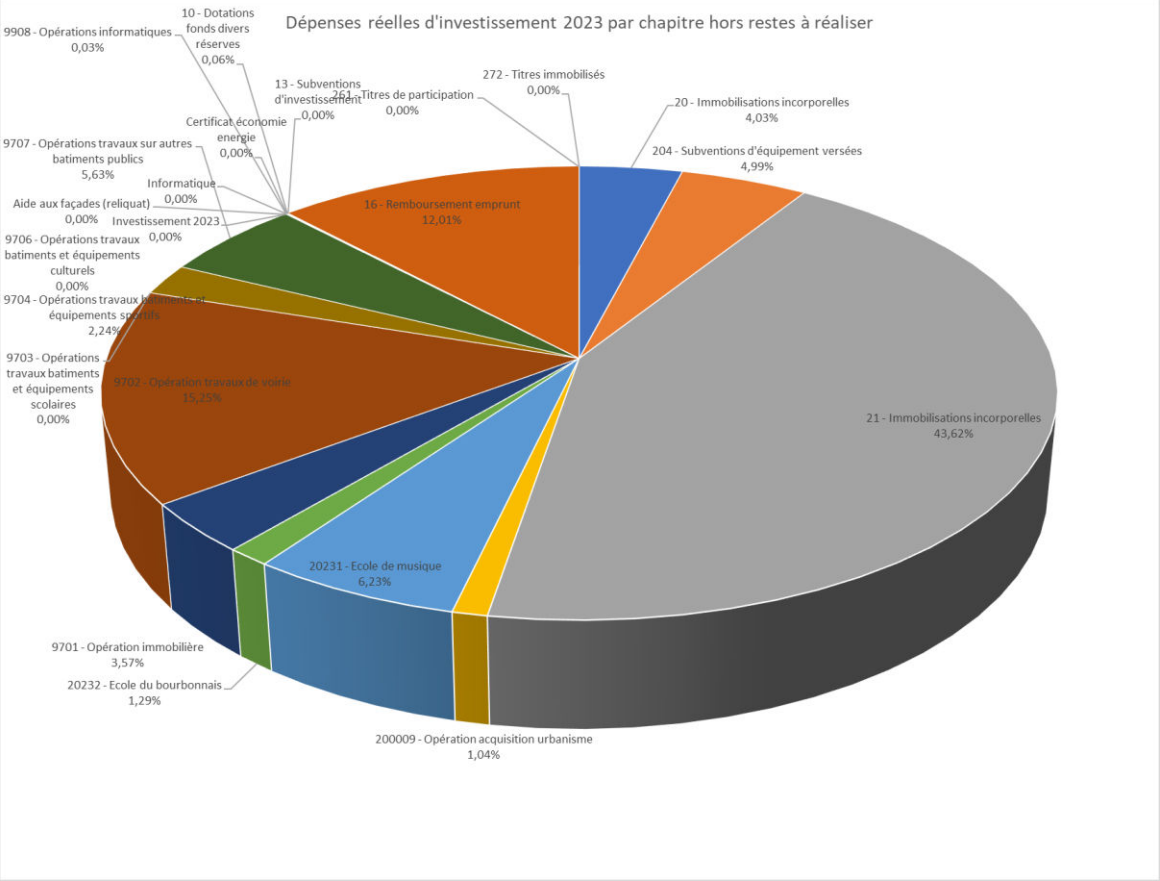

Les restes à réaliser 2022 s'élèvent à 813 365,60 €. Ils se décomposent de la manière suivante :

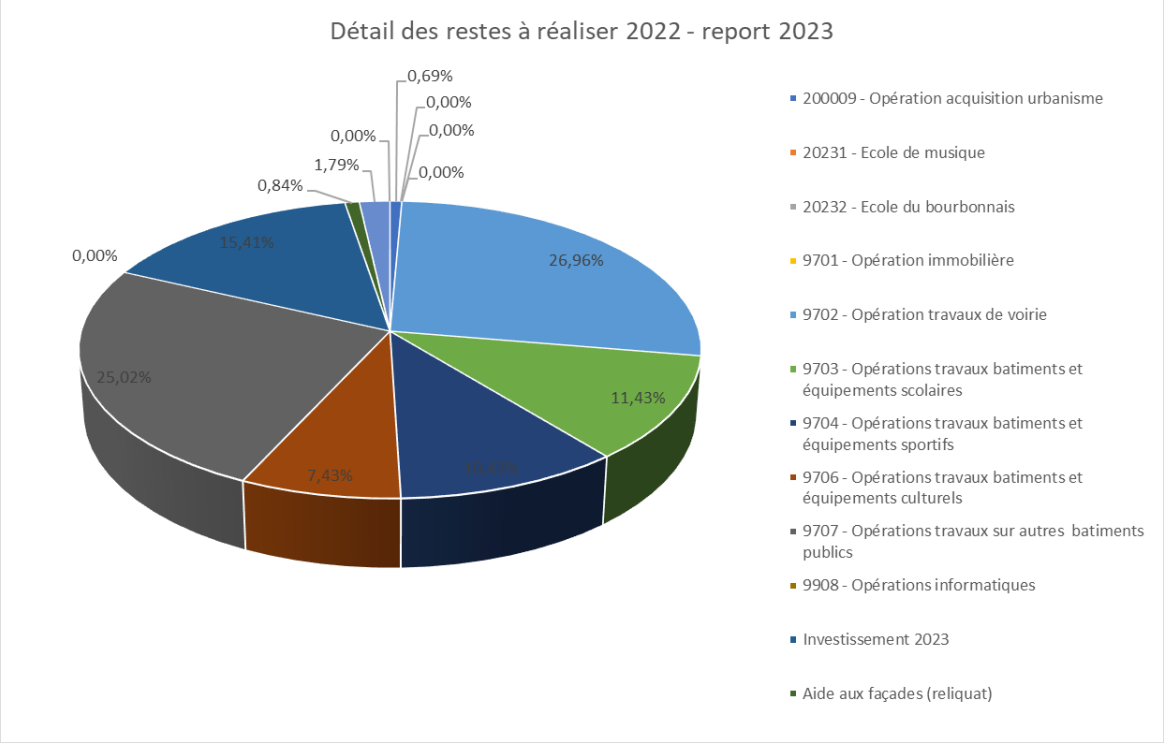

Les recettes d'investissement

- Chapitre 10 / Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)

On retrouve le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) qui est un fonds de soutien aux collectivités territoriales en matière d'investissement. C'est une dotation destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire de 16,404 %, de la charge de TVA sur les dépenses réelles d'investissement l'année suivante de la dépense (N+1). Il entre en recette d'investissement dans le chapitre 10 – dotations et fonds divers. Plus l'investissement est dynamique , plus le FCTVA l'est également (391 K€).

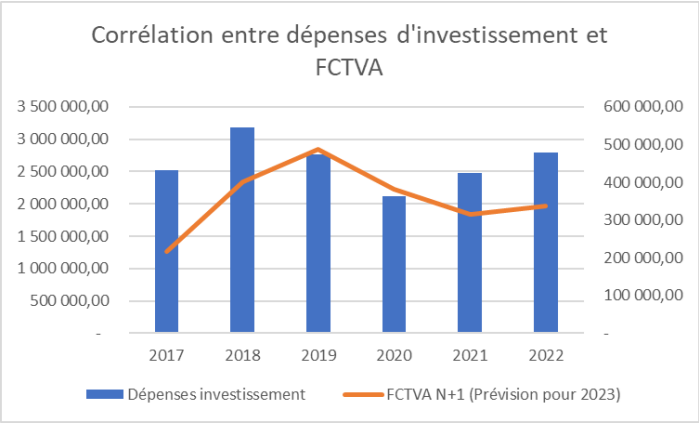

- Excédents de fonctionnement capitalisés 1068

Ils pourvoient au besoin de financement, suite au résultat de la section d'investissement et de l'excédent de la section de fonctionnement. Ils s'élèvent à 1 047 278,38€ pour l'année 2023.

- Chapitre 13 : les subventions d'investissements

L'année 2023 comptabilise 955K€ de subventions notifiées dont 844 041,22€ de recettes restantes à réaliser : les travaux viennent de s'achever et feront l'objet d'une demande de versement au cours de l'année 2023.

A noter : les subventions d'équipements sont accordées sur la base des travaux ou achats d'équipements Hors Taxes (HT).

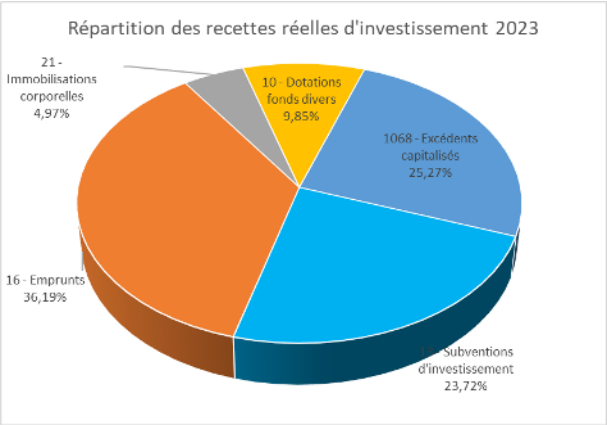

BUDGETS ANNEXES

BUDGET DES OPERATIONS ASSUJETTIES A LA TVA

BUDGET TVA - BUDGET PRIMITIF 2023

Arrondi à l'euros près

FONCTIONNEMENT					
	BP 2023	PREVISION 2022		BP 2023	PREVISION 2022
DEPENSES REELLES	**85 515**	**83 341**	**RECETTES REELLES**	**148 571**	**118 339**
011 Charges à caractère général	77 535	73 491	70 Produits des services et du domaine	1 164	4 378
65 Charges de gestion courante	150	500	73 Impôts et taxes		
66 Charges financières	7 330	7 350	74 Dotations et participations	93 908	63 626
67 Charges exceptionnelles	500	2 000	**Subv d'équilibre budget communal**		
			75 Autres produits de gestion courante	53 498	50 335
DEPENSES D'ORDRE	**63 073**	**34 997**	**RECETTES D'ORDRE**	**0**	**0**
042 Opération d'ordre entre section	4 369	4 128	042 Opération d'ordre entre section		
023 Virement à la section d'investissement	58 704	30 869			
Déficit de fonctionnement reporté			Excédent de fonctionnement reporté	17	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**148 587,77**	**118 338,58**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**148 587,77**	**118 338,58**

INVESTISSEMENT					
	BP 2023	PREVISION 2022		BP 2023	PREVISION 2022
DEPENSES REELLES	**63 073**	**34 973**	**RECETTES REELLES**	**29 969**	**22 718**
- Opérations financières			10 Dotations et fonds propres		
16 Remboursement d'emprunts	33 673	33 673	1068 Excédent capitalisé	29 969	22 318
106 Excédent capitalisé			13 Subventions d'équipement		
- Opérations d'Equipements			16 Dépôts et cautionnements		400
20 Immobilisations incorporelles					
21 Immobilisations corporelles	29 400	1 300			
9706 Equipement culturel					
DEPENSES D'ORDRE	**0**	**0**	**RECETTES D'ORDRE**	**63 073**	**34 997**
040 Opération d'ordre entre section			040 Opération d'ordre entre section	4 369	4 128
			021 Virement de la section de fonctionnement	58 704	30 869
Déficit d'investissement reporté	29 969	22 742	Excédent d'investissement reporté		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**93 042,06**	**57 714,71**	**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**93 042,06**	**57 714,71**
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DU BUDGET	241 629,83	176 053,29	TOTAL GENERAL DES RECETTES DU BUDGET	241 629,83	176 053,29

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 2,61 %.

Les charges générales enregistrent une très légère variation (+ 5,5 %) soit 4K€.

Les dépenses de fonctionnement sont évaluées à la somme de 148 587,77 €.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles sont adaptées aux besoins et sont en hausse de 25,55 % au moment de la prévision budgétaire 2023.

La subvention d'équilibre du budget principal est abondée à 93 908,28€, afin de couvrir les besoins recensés en investissement.

Le chapitre 75 enregistre une légère augmentation de 3 163€ de location de l'Agora.

Les recettes de fonctionnement sont de 148 587,77 €.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont constituées par le remboursement de la dette et le déficit d'investissement reporté, ainsi que des dépenses d'équipements pour remplacer une partie du matériel audio et sono (29K€).

Les recettes d'investissement

L'excédent antérieur constitue la principale recette de cette année (29K€) ainsi que le virement de la section de fonctionnement (58K€)

Le budget d'investissement est équilibré pour un montant de 93 042,06 €.

Le budget TVA s'équilibre en dépenses et en recettes à 241 629,83 €.

BUDGET DU TRANSPORT URBAIN

BUDGET TRANSPORT URBAIN - BUDGET PRIMITIF 2023

Arrondi à l'euros près

FONCTIONNEMENT					
	BP 2023	PREVISION 2022		BP 2023	PREVISION 2022
DEPENSES REELLES	**24 390**	**25 580**	**RECETTES REELLES**	**24 390**	**25 580**
011 Charges à caractère général	8 760	12 640	013 Atténuations de charges		
012 Charges de personnel	15 600	12 840	70 Produits des services et du domaine		
65 Charges de gestion courante			73 Impôts et taxes		
66 Charges financières			74 Dotations et participations	2 734	2 734
67 Charges exceptionnelles	30	100	**Subv d'équilibre communale**	21 656	**22 846**
014 Atténuations de produits			75 Autres produits de gestion courante		
			76 Produits financiers		
			77 Produits exceptionnels		
DEPENSES D'ORDRE	**0**	**0**			
042 Opération d'ordre entre section			**RECETTES D'ORDRE**	**0**	**0**
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section			042 Opération d'ordre entre section		
71 Variations de stocks			043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section		
Déficit de fonctionnement reporté	**0**	**0**	Excédent de fonctionnement reporté		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**24 390,00**	**25 580,00**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**24 390,00**	**25 580,00**
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DU BUDGET	24 390,00	25 580,00	TOTAL GENERAL DES RECETTES DU BUDGET	24 390,00	25 580,00

Le service est devenu gratuit depuis 2022. Les recettes de la Région correspondent au solde de 2022. L'équilibre du budget est réalisé par la subvention d'équilibre communale de 21 655,80 €.

Les dépenses ont été évaluées pour prendre en charge l'entretien du véhicule électrique, ainsi que les charges de personnel.

Le budget transport urbain ne comporte que des dépenses et recettes de fonctionnement et s'équilibre à la somme de 24 390,00 €.